

AVIS DE SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI-
Siège social : 139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-

ANNULATION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI- ayant jugé inopportun de poursuivre l'émission en cours de son Emprunt Obligatoire Subordonné UBCI 2012 (Visa du CMF N° 12-802 du 27 décembre 2012) a, par conséquent, décidé d'annuler ladite émission.

L'opportunité d'une nouvelle opération sera examinée ultérieurement.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.